

que le *Canada and Gulf Terminal Railway* possède et exploite présentement, ainsi que de prolonger cette ligne jusqu'à Sainte-Anne des Monts, dans le comté de Gaspé.

M. *Bertrand*—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait, au cours de la présente session, étudier l'à-propos d'ajouter à son programme de sécurité sociale un régime d'octroi d'allocations à toute personne sans ressources ou sans revenu suffisant qui, par suite de blessure, d'accident, d'infirmité congénitale ou de maladie incurable, est désavantagée dans la recherche ou l'obtention d'un emploi ou incapable d'assurer sa subsistance, et dont l'âge l'empêche de bénéficier des mesures de sécurité sociale actuellement en vigueur.

M. *Fleming*—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que l'article 63 du Règlement soit modifié en ajoutant après le paragraphe (1), le paragraphe suivant:

"m) la santé nationale, le bien-être et la sécurité sociale, (nombre de membres: 35; quorum: 10)".

M. *Pinard*—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que l'on devrait envisager aussitôt que possible l'abolition du péage exigé et perçu aux ponts Victoria et Jacques-Cartier sur le fleuve Saint-Laurent.

M. *Ross* (Hamilton-Est)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos d'inclure dans les lettres contenant les chèques d'allocations familiales, chaque mois, un avertissement aux parents concernant les risques d'incendie, en vue d'énrayer les nombreuses pertes de vie causées chaque année par le feu, particulièrement chez des enfants du Canada.

M. *Côté* (St-Jean-Iberville-Napierville)—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier immédiatement l'à-propos de faire creuser davantage le chenal de la rivière Richelieu.

M. *MacLean* (Cap Breton-Nord et Victoria)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier l'à-propos de modifier la Loi de la pension de vieillesse en adoptant un plan de triple contribution par l'État, les employeurs et les employés, en omettant la vérification des ressources, en versant la pension aux femmes ayant atteint soixante ans et aux hommes ayant soixante-cinq ans révolus, et en augmentant le montant de la pension mensuelle.

M. *Arsenault*—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis que le gouvernement du Canada, en raison du statut constitutionnel actuel, devrait choisir un citoyen canadien comme prochain Gouverneur général du Canada et recommander sa nomination à Sa Majesté le Roi.

M. *Brown* (Essex-Ouest)—Lundi prochain—La proposition de résolution suivante—La Chambre est d'avis qu'en vue d'accorder aux Indiens et aux Esquimaux du Canada un service médical et hospitalier suffisant le gouvernement envisage l'emploi d'un navire-hôpital et d'avions sanitaires.